



La lettre du village de Saint-Gibrien n°16 / novembre 2021

COMMEMORATION ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est devant un public nombreux que la cérémonie commémorant le 103^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice s'est déroulée dans le cimetière. Après le discours du maire de Saint-Gibrien et la lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, des gerbes ont été déposées au monument aux morts et sur les tombes des 2 poilus de Saint-Gibrien enterrés dans le village.

- REGNAUD Fernand du 25^{ème} régiment d'artillerie, tombé au champ d'honneur le 22 août 1914
- PIGNY Emile du 94^{ème} régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 3 juillet 1916.

La sonnerie aux morts a ensuite retenti, puis la Marseillaise avant que les cloches du village se fassent entendre. Merci aux porte-drapeaux.

A l'issue de la cérémonie, une collation a été servie dans la salle communale durant laquelle 2 habitants de Saint-Gibrien ont été mis à l'honneur et Monsieur Patrick LIBERA, élu municipal pendant 26 ans dont 12 ans en qualité de maire, a été fait maire honoraire de Saint-Gibrien et a reçu la médaille d'argent des collectivités territoriales.



CONDUITE À TENIR VENTE DE CALENDRIER

- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage ;
- signaler tout comportement suspect ou insistant au 17.

INFORMATIONS DIVERSES

- 19 novembre 18h30 : conseil municipal.
- 20 novembre : marche des 4 communes au profit du 35^{ème} Téléthon (voir au verso).
- 21 novembre : remise formation secourisme pour les adhérents de la Croix Blanche dans la salle communale avec remise des diplômes.
- 11 décembre 11h00 : remise des colis aux aînés du village.

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

Marche des 4 communes pour le 35^{ème} Téléthon
(Départ de Compertrix, Coolus, Fagnières et Saint-Gibrien)

à partir de Saint-Gibrien (ouvert à tous, cyclistes, coureurs à pied...):

- 08h45 : RDV salle communale
- 09h00 : départ, marche de 9 km (marche groupée)
- 11h00 : arrivée à la Maison de la Chasse et de la Nature du Mont Choisy.
Visite guidée de la Maison de la Chasse, verre de l'amitié.
- 12h00 : repas tiré du sac ou retour
- 14h00 : retour (7km)
- 16h00 : arrivée à Saint-Gibrien



**Les retours par véhicules sont à la charge
des participants sauf pour ceux qui se
seront signalés avant le 18 novembre**

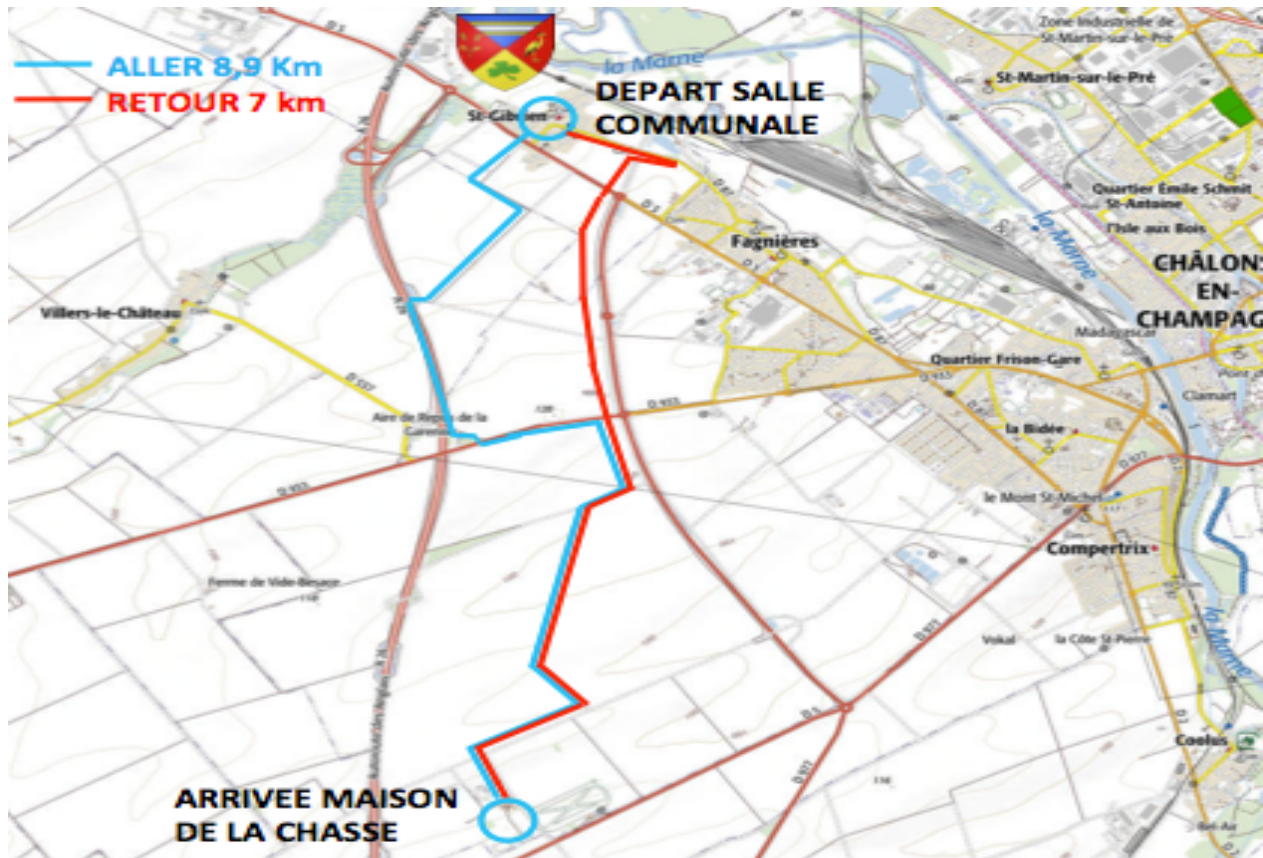


- Le repas « tiré du sac » est à la charge de chaque participant.
- Pass sanitaire obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans.

Action caritative au profit de l'Association Française contre les myopathies, la participation minimale demandée est de 5 €. Ce don est défiscalisable.

Les personnes ne marchant pas peuvent rejoindre directement la Maison de la Chasse.

Mail : h.huber@orange.fr, Téléphone : 06 16 39 14 33



Mme Germaine MORIZET coordinatrice pour la Marne Est du Téléthon et Mme Monique CUGNOT Miss HandiFrance 2019 marraine de l'opération Téléthon dans l'Est de la Marne seront présentes au départ de la marche à partir de Saint-Gibrien.

